

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL
DU 28 NOVEMBRE 2024

1. Informations

2. Tutelle

Approbation par la Tutelle des règlements relatifs au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques votés par le Conseil communal – exercice 2025

Le Conseil communal est informé que le Gouvernement wallon a approuvé le 8 novembre 2024, les règlements-taxes relatifs au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques, votés par le Conseil communal en séance du 24 octobre 2024.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

3. CPAS

Modifications budgétaires n° 2/2024 ordinaire et extraordinaire (voir annexes). Présentation en séance.

L'intervention communale reste inchangée et s'élève au montant de 1.965.304,59 €.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

4. Finances communales

Financement de travaux d'égouttage Rue Wattecant à Antoing.

Le Conseil communal est invité à :

- Marquer accord sur la souscription au capital F de l'Intercommunale IPALLE à concurrence de 36.527,36 € ;
- Charger le Collège communal de libérer annuellement le montant souscrit à concurrence d'au minimum 1/20^{ème} de cette souscription, jusqu'à la libération totale des fonds, et au plus tard pour le 30 juin de chaque année.

Agent traitant : Carine DUDANT

Politique responsable : Gauthier DUDANT

5. Personnel communal

Contrat-cadre assurance hospitalisation collective – marché relancé par le SFP-SSC - prolongation

Un nouveau marché de services portant sur la conclusion d'une assurance collective hospitalisation et maladie grave a été relancé par le Service Fédéral des Pensions – Service Social Collectif, en faveur des administrations provinciales et locales.

Ce marché entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 pour se terminer le 31 décembre 2031.

La Ville d'Antoing a déjà adhéré au premier contrat-cadre proposé par le Service Fédéral des Pensions – Service Social Collectif portant sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

Il est dès lors intéressant, pour le personnel communal, de pouvoir continuer à accéder à ce service.

Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège Communal du 08/11/2024, décidant d'adhérer au nouveau contrat-cadre proposé par le Service Fédéral des Pensions – Service Social Collectif, portant sur la conclusion d'une assurance collective hospitalisation et maladie grave en faveur des administrations locales et provinciales.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

6. Création de voirie

Création d'une voirie communale dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme – rue de l'Almanach à Calonne

Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme introduite par la SA Sterline pour la construction de 71 logements à la rue de l'Almanach à 7642 Calonne, il est prévu d'aménager une voirie pour desservir 24 habitations à construire à l'arrière des immeubles à appartements projetés. Cette voirie sera cédée à titre gratuit, quitte et libre de toute charge pour elle, à la Commune.

Il s'agit d'une bande de terrain d'une contenance totale de 2.573 m³ à prendre sur les parcelles cadastrées section A 11 b et 23 e.

La décision du Conseil communal ne porte que sur l'aspect voirie et non sur le projet urbanistique.

Il est donc proposé de marquer accord sur la création de voirie, et sur sa cession à titre gratuit dans le domaine communal.

Agent traitant : Caroline DELBAUVE

Politique responsable : Marie-Christine DEBILDE

7. Intercommunale

Intercommunale CENEO - assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2024.

Ordre du jour :

- a) Deuxième évaluation annuelle du Plan stratégique 2023-2025 ;
- b) Augmentation de la participation au sein du partenariat CerWal ;
- c) Nominations statutaires.

Agent traitant : Sabine DRAPIER

Politique responsable : Gauthier DUDANT

8. Cultes

Fabrique d'église d'Antoing – modification budgétaire n° 2/2024

Le conseil communal est invité à approuver la modification budgétaire n° 2/2024 présentée par la Fabrique d'Église d'Antoing sans augmentation de la part communale.

Agent traitant : Valérie TITELION

Politique responsable : Viviane DELEPINE

9. Circulation

Règlement complémentaire de roulage – Fontenoy, rue de Gaurain – passage de camions.

La circulation des véhicules dont la masse en charge dépasse 5 tonnes est interdite dans la rue de Gaurain à Fontenoy, à l'exception de la desserte locale,

Proposition de renforcer la signalisation sur l'axe formé par les rues Maréchal de Saxe et de Vezon, en y implantant des signaux d'interdiction de tourner vers la rue de Gaurain.

La mesure sera matérialisée par les signaux C31a et C31b, complétés par le panneau additionnel de type VIIa (5t) et le panneau additionnel portant la mention « excepté desserte locale ».

Agent traitant : Sabine DRAPIER

Politique responsable : Gauthier DUDANT

10. Demande d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour par le Conseiller communal UCA, Samuël VINCENT MARTINEZ y LOPEZ

« Changement climatique »

Vu les récentes inondations qui sont à déplorer en Europe,

Vu la multiplication des phénomènes météorologiques hors normes,

Je demande que le collège réponde aux questions suivantes :

- Quelles mesures seront mises en place au niveau communal afin de lutter contre le réchauffement climatique ?
- Quel est le plan d'urgence en cas de débordement de l'Escaut / pluies diluviennes ?
Présentation en séance.

11. Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024 : approbation.

12. Questions orales